

NOTE INFORMATION LIGUE RHÔNE-ALPES d'AVIRON

Directeur publication : Alain Waché, Président de la Ligue Rhône-Alpes d'Aviron
Communication : Daniel Pédrinis, André Quoëx / Mise en page, scans fait par André Quoëx

Manifestations de JANVIER :

Samedi 14 - Formation initiateur, CD 26/07
Samedi - Formation éducateur, Ligue Rhône-Alpes
Dimanche 22 - Cross des rameurs, CD 26/07 à Valence
Dimanche 22 - Cross interdépartemental, CD 42
Samedi 28 - Formation initiateur, CD 26/07
Dimanche 29 Tête de rivière à Décines

SOMMAIRE

TR de zone Sud-Est.....	P 01
Journée Nationale du 8.....	P 01
Livre d'André Quoëx.....	P 01
Réunion ligue au CNCB.....	P 02
Journée du Comité.....	P 02
Stage Toussaint DAFHN.....	P 02
Base Serrières de Briord.....	P 03
Disciplines nautiques.....	P 03
Lancement site FFSA.....	P 03
Première pierre posée.....	P 03
Challenge au CDAR.....	P 04
Le site de la ligue.....	P 04
Rappel conduite bateaux.....	P 04



La ligue Rhône-Alpes d'Aviron, son président,
le bureau, le comité directeur,
les cadres administratifs et techniques,
vous présentent leurs meilleurs voeux
en cette année Olympique 2012.



Que cette année vous apporte la santé et le bonheur, pour vous et vos proches.

Tête de Rivière Interrégionale zone Sud-Est

Juniors - Seniors - Handi Aviron
et

Contrôle Cadets

Cressins Rochefort 12/13 novembre

La tête de rivière de la partie nord de la zone Sud-Est s'est déroulée en Rhône-Alpes sur le bassin de Cressins Rochefort sur le Haut Rhône dans le département de l'Ain et organisée de belle manière par le Comité de Savoie Aviron et l'APP.

Tout au long de la compétition le vent du nord favorable souffla plus ou moins fort et de façon régulière pour l'ensemble des compétiteurs.

Une température très douce de 10° à 16°C avec un beau soleil.

Pour ce 1^{er} passage dans la saison olympique, sur 6000 m les 4 meilleurs bateaux français en 2-seniors PL sont aux avant-postes et se tiennent en 20 secondes.

La veille les cadets ont précédé leurs aînés, sur 4 000 m avec un vent favorable également mais bien moins fort.

Résultats complets sur le site de la ligue.



Dimanche 20 novembre journée nationale du huit « *embarcation reine de l'aviron* ».

Le principe est le suivant : sortir tous les « huit » des parcs à bateaux de l'ensemble des clubs français lors d'une même journée et faire participer le plus grand nombre de rameuses et rameurs.

Réservé aux huit sans distinction d'armement (*pointe/couple*) des catégories : minime, cadet, junior, senior, vétéran (*homme/femme*), posséder une licence FFSA 2012.

Organisé pour notre région par le club de l'Aviron Union Nautique de Villefranche, cette journée a rassemblé 117 huit, soit plus de 1000 compétiteurs.

Résultats consultables sur le site de la Ligue.



Photo S : CDAR

Tout connaître de « l'AVIRON » de l'antiquité à nos jours...

158 pages noires sur brillant 115 gr + couverture couleur sur cartonné 350 gr pelliculée, dos carré collé, format 15 x 21 cm.

Préface de J.-J. MULOT, Président de la Fédération Française d'Aviron.

Ce livre vous fera découvrir, comment l'aviron est né, ses évolutions, ses différentes instances, les résultats des français aux JO, Monde (*Sénior, moins de 23 ans et junior*) Europe, Match de Séniors, Coupe d'Europe et bien d'autres chapitres (*le matériel, les bassins, etc...*).

Il peut servir pour informations, pour offrir, pour dirigeants, pour rameurs (*débutant / compétition / loisir*). Son prix de vente 7,50 € l'exemplaire ou 34 € les 5 exemplaires + les frais de port, éventuels.

Une souscription est lancée, ce livre est prêt à être édité. Parution 1^{er} trimestre 2012 ou avant, si un nombre suffisant de réservation est atteint pour un premier tirage.

Faire une réservation du nombre d'exemplaires désirés, soit par courriel ou écrire à : André QUOËX (*qui est l'auteur*) - 38 avenue de Chambéry - 74000 ANNECY - Tél : 04 50 51 92 73 - Courriel : andre.74@free.fr, ne pas envoyer d'argent maintenant. André reste à votre disposition pour les renseignements dont vous auriez besoins.

Le CNCB accueille une réunion du comité directeur de la ligue Rhône Alpes d'Aviron



Photo : CNCB

La ligue Rhône-Alpes des Sociétés d'Aviron a pour habitude de décentraliser une fois par an un de ses comités directeur. Cette année elle a choisi le département de la Savoie et le Club Nautique Chambéry Le Bourget du Lac.

Par délégation de leur président Alain Guicherd-Calin ce sont donc Gérard Choulet et Serge Lecapitaine délégués du CNCB à la

ligue qui a ont eu la charge d'accueillir les hôtes. Le choix de la Savoie est dû notamment à la récente décision de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron de retenir le site d'Aiguebelette pour les championnats du monde d'Aviron en 2015.

En préambule de la réunion du comité, le président Alain WACHE rappelait qu'à l'issue de la réunion, une présentation du projet *Aiguebelette 2015* sera effectuée par madame Joëlle Rizzon en qualité de secrétaire générale de Savoie Mont-blanc Tourisme, maître d'œuvre avec la Fédération Française des Sociétés d'Aviron du projet.

A l'ordre du jour de la réunion de nombreux thèmes ont été abordés (*siège de la ligue, budget prévisionnel, aviron scolaire et universitaire, match TERA, aviron féminin, contrat*

d'objectif avec la région, etc...) l'ordre du jour épuisé et après l'intervention de madame Joëlle Rizzon, un repas fût pris avec les présents.

Aiguebelette 2015 déjà au centre des débats

Lors de son intervention qui a retenu l'attention de l'assemblée, Joëlle Rizzon rappelait que le dossier d'Aiguebelette avait été choisi par une large majorité, 110 voix sur 140, ce qui ne faisait que confirmer la qualité du dossier. Elle rassurait également son auditoire sur le fait que rien ne serait fait sans l'avis des pratiquants et sur la pérennité de leur activité sur le plan d'eau d'Aiguebelette après 2015 et ce malgré la création d'un nouveau bassin de compétition.

Elle indiquait également que tout devait être prêt pour 2014, Aiguebelette ayant l'obligation de recevoir en guise de test une manche européenne de la Coupe du Monde. La prochaine étape, création du comité d'organisation d'ici à la fin de l'année.

CNCB et AQ

CDAR : JOURNEE du COMITE

Troisième édition de la " *jour-née du Comité* ", qui s'adresse aux membres du comité directeur et leurs conjoints. Tous ne peuvent se libérer mais les présents ne le regrettent pas.

Celle-ci orienté vers le sud, afin de découvrir les contreforts du Pilat, plus exactement dans la Loire à MALLEVAL.



Photos CDAR

Ce village, point de départ de notre randonnée pédestre, plusieurs fois centenaire, encaissé dans les gorges du même nom, est accroché à la roche, comme pour faire face aux affres du temps et des événements, et cela semble lui avoir réussi.

Une boucle de 10 km, avec des passages en sous bois, ou les feuilles des arbres jonchant le sol, amortissaient le bruit de nos pas. Des sentiers bordés de rochers, et de plantes diverses, d'autres longeant des ruisseaux, et surtout une nature qui à cette époque n'est pas avare de ses couleurs automnales, ou le vert encore résistant, va jusqu'au rouge

sombre en passant par toute la palette de jaunes orangés, et marrons.



La variété des différents paysages, nous a permis d'admirer les charmes de cette nature si reposante quand on sait l'écouter et la regarder, et nous faire oublier le temps d'une journée toutes les petites contraintes.

De montées en descentes, une seule erreur de trajectoire nous a fait aboutir dans les vignes (*pas celles du seigneur*), mais bien plantées en espaliers et qui nous ont fait penser que ceux qui les travaillent, sont des sportifs accomplis.



Après toutes ces satisfactions, une dernière nous attendait à son terme, celle du réconfort autour d'une table de l'auberge villageoise.

Nul doute qu'une journée comme celle-ci, nous ambitionnons de la reconduire. CDAR 69

Stage de Toussaint DAFHN

25 / 28 octobre 2011

Dans le cadre du Dispositif en Amont des Filières de Haut Niveau 2012, un premier groupe de travail, constitué suivant la hiérarchie établie par l'étape de détection, a été rassemblé durant 4 jours pour un stage d'entraînement au Centre Omnisport de Mâcon. Cette deuxième étape du dispositif permet de regrouper les meilleurs potentiels cadets de la Ligue Rhône-Alpes, toujours dans un but de formation sportive à long terme.

L'objectif est à la fois de profiter de l'émulation créée par le regroupement des meilleurs potentiels et de leur fournir des outils d'entraînement, en complémentarité avec le travail fondamental réalisé en clubs.

Un groupe de 25 rameurs cadets et cadettes s'est retrouvé, encadré par P. CRELE-ROT, E. BERGERET, X. DORFMAN et V. TELLIEZ. Au programme : travail technique et physiologique en bateaux courts et longs, alternant pointe et couple, séances de musculation et séances d'étirements avec l'intervention d'une kiné du sport et ancienne rameuse de haut niveau.

Comme sur chaque stage, des soirées ont été réservées à des échanges entre les sportifs qui ont été amenés à réfléchir, s'exprimer et échanger sur leur vision de la saison sportive et la stratégie mise en place pour atteindre l'objectif de performance fixé pour leur équipe de club.

Les conditions clémentes et l'investissement des rameurs ont permis un bon travail de groupe dans l'ensemble.

Le prochain rendez-vous, les 11/12 février 2012, pour la Tête de Rivière de Turin. Le groupe sera constitué en fonction du test ergométrique sur 1500 m, réalisé lors des évaluations fédérales, début décembre.

BASE de SERRIERES de BRIORD

Dimanche 16 octobre le tout jeune club d'aviron de Serrières de Briord (*quelques mois à peine*) organisait sa première porte ouverte.

Le succès était au rendez-vous puisque plus de 300 personnes ont franchi le portail...et 100 baptêmes ont été réalisés sur yolettes et bateaux découverte.

Merci au club de l'ASUL pour l'aide précieuse et son soutien actif

avec notamment l'encadrement d'une personne à mobilité réduite, à la ligue Rhône-Alpes d'Aviron pour son prêt de matériel d'initiation et à la Fédération Française des sociétés d'Aviron.



Photo: Club de Serrières

Pôle Nautique International de Libourne la 1^{ère} pierre a été posée !

La première pierre du futur pôle nautique international de Libourne aux Dagueys, dont les travaux ont démarré en juin dernier et devraient s'achever en mars 2012, a été officiellement posée le 10 septembre.

Ce pôle sportif de haut niveau et de loisirs, comprenant un bassin de taille olympique et liant l'habitat, la santé, les activités industrielles et commerciales, un collège, un gymnase, une plaine de loisirs et de découverte environnementale, un domaine hôtelier, des laboratoires médicaux et bientôt un centre de rééducation fonctionnelle, constitue un véritable pôle d'attractivité touristique et économique pour tout le territoire.

Ce projet dont les premiers plans et ébauches datent de 1961 doit beaucoup au club d'aviron de Libourne et tous les anciens du club comme les actuels responsables ont été associés à l'œuvre commune. Ce bassin, longtemps attendu, compte bien accueillir de nombreux événements d'envergures comme le championnat de France scolaire et universitaire d'aviron qui aura lieu du 18 au 20 mai 2012, ou encore la Coupe de la Jeunesse dans les années à venir. Mais les responsables ne s'arrêtent pas là et veulent aussi héberger de nombreuses équipes comme l'équipe nationale Suisse d'aviron déjà conquise par le plan d'eau ou encore la délégation chinoise qui pourrait venir afin de préparer les Jeux olympiques de Londres.



1 Site
8 Disciplines Nautiques
Potentiel de 500 clubs référencés

Pourquoi ce site ?

Afin de promouvoir les activités nautiques, la commission des sports nautiques du CROS Rhône-Alpes a souhaité réaliser une plateforme pour aider les clubs à communiquer sur leurs activités, et faciliter les recherches des personnes souhaitant pratiquer une activité nautique.

A qui s'adresse-t-il ?

Ce site s'adresse à la fois aux personnes recherchant une activité à proximité de chez elles ou de leur lieu de vacances en fonction des publics avec un accueil (*Scolaires ou handicapés*)... ou de la pratique (*compétition, découverte*).

Clubs nautiques

Renseignez-vous auprès de votre ligue pour vous identifier sur la plateforme.

Contact :

CROS Rhône-Alpes
16 place Jean-Jacques Rousseau
BP 174
38304 Bourgoin Jallieu Cedex
Tél. : 04 74 19 00 59
rhonealpes@franceolympique.com



Photo : FFSA

FFSA - Lancement du site :
www.aviron-scolaire.fr

La Fédération Française des Sociétés d'Aviron mène une politique volontariste de développement de la pratique de l'aviron en milieu scolaire.

Dans ce but, elle a souhaité créer, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, l'UNSS et l'USEP, un nouvel outil d'information et d'échange.

La création de ce site s'inscrit dans les objectifs fixés par la convention signée en janvier 2011 par la fédération avec le ministère de l'Éducation nationale, l'UNSS et l'USEP et visant à favoriser la pratique de l'aviron en milieu scolaire, notamment à travers la diffusion d'informations et d'outils pédagogiques.

Ce nouveau site centralise, en un lieu unique, toutes les informations

et outils nécessaires au développement de l'aviron en milieu scolaire :

- textes réglementaires,
- fiches pédagogiques,
- compte rendu des commissions mixtes régionales,
- calendrier d'événements,
- formation...

Au-delà de son caractère informatif, ce site a vocation à être un espace d'échanges d'expériences et/ou d'outils pédagogiques, un véritable espace commun pour tous ceux qui veulent développer la pratique de l'aviron en milieu scolaire.

Alors n'attendez plus pour découvrir le site et n'hésitez pas à nous faire part de vos expériences remarques et suggestions.

Pour tout échange sur l'aviron scolaire et expérience à faire partager, vous pouvez contacter : Hugo Maciejewski : 01.45.14.26.74 / hugo.maciejewski@avironfrance.fr.



Photo : FFSA

CDAR - Challenge du jeune rameur Manche 2

Organisée cette année par l'Aviron Décinois, qu'il faut remercier au travers de leur président André GUILLERMAND. Un nombre important de participants plus de 220 jeunes rameurs et rameuses de sept clubs présents.

Cette manche attribue le challenge, qui récompense le meilleur club au classement général. Dix huit courses étaient au programme.

Les équipages se battaient pour rapporter des points à leur club, et chaque accessit au podium, faisait une addition de points. Jusqu'au bout

la lutte était indécise, deux clubs s'acrochaient pour cette victoire.

Dans l'attente du classement final, chaque équipage vainqueur recevait sa médaille.

Puis le verdict final est tombé, et avec un tout petit point d'avance, sur le Cercle de l'aviron de



Photos : CDAR

Lyon, l'Aviron Union Nautique de Villefranche l'emportait finalement pour la troisième année consécutive, le gardant ainsi définitivement.

Le challenge remis à une toute jeune rameuse du club, fière de brandir son trophée par le président du CDAR, Michel MATHEY.

CHANGEMENTS SUR LE SITE de la LIGUE...

Quelques petits ravalements ont été effectués sur le site, qui reste toujours autant fréquenté avec en moyenne 2500 pages vues par jour, ce qui donne environ 250 à 300 visites quotidiennes. Un changement de couleurs, un repositionnement des blocs, mise en place d'un bloc vidéo, et aussi un lien sur une nouveauté, la page FACEBOOK de la Ligue Rhône Alpes qui rejoint ce réseau social, pour permettre aux rameurs de s'exprimer sur les événements Rhônalpins.

L'équipe communication remercie ses lecteurs pour leur fidélité.

Ci-contre, la page de présentation du site actuel.



RAPPEL : Conduite de bateaux à moteur

Déclaration, immatriculation, certificat de plaisance

Obligations relatives aux bateaux à moteur destinés à assurer la sécurité et l'encadrement de l'aviron.

D'un point de vue réglementaire, les bateaux à moteur destinés à l'encadrement sportif, sont considérés comme des bateaux de plaisances. Ils doivent faire l'objet d'une déclaration avant leur mise en service.

En eaux intérieures

Cette déclaration incombe au propriétaire du bateau qui doit demander un certificat auprès de la commission de surveillance compétente sur son territoire.

En mer

La démarche est à effectuer auprès des affaires maritimes pour aboutir à l'immatriculation du bateau.

L'équipement des bateaux

En eaux intérieures

La liste du matériel réglementaire à embarquer à bord des bateaux est définie dans l'arrêté du 1^{er} février

2000 relatif à l'équipement de sécurité des bateaux et engins de plaisance.

En mer

La liste de l'équipement de sécurité est également définie par l'arrêté du 23 novembre 1987 sur la sécurité des navires.

La conduite des bateaux à moteur

Avec des moteurs d'une puissance supérieure à 4,5 kilowatts soit 6 CV, les conducteurs doivent être titulaires des permis de conduire définis par les textes officiels, notamment le décret du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.

Ce nouveau dispositif a pour but d'assurer une meilleure sécurité des usagers grâce à un apprentissage plus complet de la conduite des bateaux à moteur.

Pour plus de renseignements : <http://www.permisplaisance.equipement.gouv.fr/> ou la fiche pratique.

Les vignettes

Les bateaux circulant sur le domaine public fluvial, géré par Voies Navigables de France (VNF), doivent être munis d'une vignette.

Les clubs sportifs bénéficient, dans le cadre d'un accord conclu entre VNF et le Comité National Olympique et Sportif, d'un tarif préférentiel pour les bateaux à moteur destinés à l'encadrement sportif.

Pour cela ils doivent remplir un formulaire et l'adresser au représentant local de VNF par l'intermédiaire de leur ligue.

En ce qui concerne les bateaux d'aviron, la FFSA s'acquitte directement auprès de VNF du règlement de ce péage pour l'ensemble de ses clubs affiliés. Cet accord entre VNF et la FFSA fait l'objet d'un partenariat.

Pour plus de renseignements se reporter à la rubrique :

" *Ramer sur le domaine VNF* "